

# Les années 1800 ... à la Breure d'Usson-en-Forez



Le hameau de la Breure, en cette époque, ne comportait pas encore d'école. Les maisons Dupin/Stiévenard, Gonnet/Chataing, Parat/Gallon, Libercier J.B./Faveyrial, Gallon M.,-villa et bâtiments agricoles-, Rival P./Courtinel Nicole, Gallon Paul, G.A.E.C. de l'Ance Gallon Frères/Drevet-Boulangier, Robert J. B., Théoleyre C., Rival M. et Charet P. n'existaient pas.

De plus, le secteur qui s'étend à l'est de la chapelle, délimité sur le plan par deux chemins, ne portait aucune construction. Hormis quelques jardins, il était qualifié de " chenevier ". Exposé au soleil levant, abrité des vents froids, le terrain, de bonne qualité, se prêtait parfaitement à la culture du chanvre qui tenait alors une place très importante dans l'économie de l'époque. Ce terroir était divisé en nombreuses petites parcelles. Situé à proximité immédiate des maisons, il était convoité par tous les habitants du hameau qui tenaient essentiellement à y posséder et exploiter un lopin en s'y livrant à la culture du chanvre qui est aujourd'hui totalement oubliée.

Cette plante ne croissait en effet que sur les meilleures terres, plutôt légères et suffisamment humides, abondamment fumées et soigneusement ameublies. La graine était semée à la volée, au printemps. Après une venue rapide, la plante, qui pouvait mesurer plus de 2 mètres de hauteur, se récoltait dans le courant de l'été.

Elle se présentait sous la forme d'une tige ligneuse, rigide, d'une vingtaine de millimètres de diamètre. Une partie de la graine récoltée était réservée comme semence pour l'année suivante. Le surplus fournissait l'huile d'éclairage utilisée dans les lumignons domestiques appelés " thsals " en patois. Avec l'écorce du bas des tiges, on confectionnait de petites bûchettes de quelques centimètres de long dont une extrémité était trempée dans du soufre fondu et on obtenait ainsi des allumettes. Les tiges groupées en javelles ou gerbes étaient mises à rouir pendant une ou deux semaines dans l'eau : le ruisselet qui vagabonde à quelques mètres, au bas du vallon semblait tout indiqué. Mais il est probable que les lavoirs du Coussa, de la Pireire et du Couhert furent aussi utilisés à cette fin. Une fois rouies, les tiges étaient lavées et étalées sur le sol pour blanchir à la rosée. Mises ensuite à sécher en plein air, puis transportées au moulin pour être foulées et écrasées sous une meule tronconique en granite à grain fin appelée " maille ", elles étaient finalement rangées en attendant les journées d'hiver où femmes et enfants les "teillaient" et en extrayaient la filasse qu'ensuite on peignait, filait et teignait.

Les moulins à chanvre étaient nombreux dans le secteur : citons Le Bandier, Sermoulis Couhande, le Pont de la Pierre à Viverols, le Moulin des Comtes...

La toile de chanvre servait à confectionner chemises, pantalons, draps, linceuls, cordes et cordages particulièrement utilisés dans les Mines et dans la Marine. La toile de pays valait jusqu'à 2 francs le mètre

alors que celle importée coûtait entre 4 et 8 francs le mètre. Aussi, cette culture fut vivement encouragée par les Intendants de la Province d'Auvergne dès le Moyen-Age et le chanvre local était qualifié de bonne qualité.

On doit aussi savoir qu'après une longue éclipse, cette culture, jadis traditionnelle connaît un renouveau non négligeable. En effet, cette plante est transformée en pâte à papier, sert également à confectionner des panneaux isolants écologiques très recherchés dans la construction moderne. Les grands producteurs mondiaux sont la Chine, l'Inde et la Roumanie. Il est évident que les modes de culture de ces pays n'ont rien de commun avec ceux mis en œuvre par nos ancêtres sur des parcelles de quelques mètres carrés.

Lorsque cette culture tomba en désuétude, des constructions nouvelles s'implantèrent sur les cheneviers de la Breure, constructions ayant aujourd'hui noms Gallon Marie (peut-être en 1849), Gallon Maurice, Faveyrial Janine.



Chapelle de la Breure construite en 1815 et récemment rénovée

Avant d'effectuer un tour des propriétaires du début du XIX<sup>e</sup> siècle et de ceux d'aujourd'hui, il faut comprendre que très peu des bâtiments que nous voyons actuellement existaient jadis en l'état : la plupart d'entre eux ont été modifiés, aménagés, déplacés ou démolis puis reconstruits. A quelques exceptions près, il serait aléatoire d'affirmer que tel ou tel parmi eux a traversé indemne les deux derniers siècles. Un exemple probant : combien de fours à pain d'antan subsistent de nos jours dans le hameau ? Les derniers ont fonctionné jusqu'après guerre de 1939. Devenus inutiles, parfois gênants, ils ont été détruits, même si l'on peut le regretter ... D'équipement vital, indispensable à l'existence, à la survie parfois de nos ancêtres, le four à pain familial est devenu aujourd'hui un objet obsolète, désuet, susceptible de n'intéresser que les historiens et la muséologie, après avoir matérialisé, dans les temps anciens, le besoin d'émancipation du peuple vis à vis de l'autorité seigneuriale qui obligeait ses sujets à cuire, dans le four banal, contre redevance, leur pain.

Il faut aussi se souvenir qu'avant la Révolution de 1789, la Breure se trouvait en Auvergne, dépendait de l'Intendant de cette Province et de l'élection d'Issoire comme la moitié de la paroisse d'Usson et du bourg lui-même. Ainsi les charpentes de certaines maisons, telle celle de Mey Antoine -n° 9 sur le plan- furent dressées

à la mode auvergnate, sans chevrons, et avec des planches débitées par des scieurs de long, fixées dans le sens de la pente du toit, souvent chevillées et non clouées, en guise de voliges.

D'autre part, s'agissant de l'impôt sur le sel appelé Gabelle, l'Auvergne était un pays " rédimé " (pas de grenier à sel) alors que le Forez se trouvait pays de petite gabelle : conséquence, lorsque les habitants de la Breure payaient le sel 2 sous la livre, ce dernier coûtait de 6 à 8 sous à ceux du côté Forez. La contrebande du sel entre Forez et Auvergne était élevée au rang d'institution et les gabelous s'en donnaient à cœur joie en verbalisant les pauvres Ussonnais foréziens qui allaient acheter leur sel à Viverols au lieu de s'approvisionner légalement au grenier à sel de St-Bonnet-le-Château.

De même, le Forez était soumis au droit écrit alors que l'Auvergne connaissait le droit coutumier. Ainsi, deux sœurs, mariées, l'une à Epinasses (Forez), l'autre à la Breure (Auvergne), ne relevaient pas du même régime matrimonial : leurs droits individuels étaient différents.

En 1824, la Breure comptait au moins cinq scieurs de long : Baroux Jacques, Drevet Antoine, Libercier Jean-Baptiste, Morel Jean et Valentin Claude. Le 21 avril 1793, un autre Claude Valentin, scieur de long du hameau également, vendait tous ses biens à François Bachelard, lui-même scieur de long à la Breurette. Avait-il l'intention de quitter définitivement le pays ? On ne peut l'affirmer.



Parmi les maisons du hameau, celle de Claude Charet -n° 6 sur le plan- retenait particulièrement l'attention. Située à l'est, sur la bordure extérieure, on l'appelait Château-Gaillard, ce qui constituait une référence. Il ne subsiste plus que la maison d'habitation, d'ailleurs beaucoup plus récente, restée dans la famille Chouvelon. Il y a une quarantaine d'années, on pouvait encore admirer, à droite de l'entrée, après avoir franchi le portail voûté, un mur impressionnant par l'épaisseur, dont le couronnement servait, paraît-il, de séchoir peut-être à grain et à chanvre. La disposition particulièrement soignée de cette importante construction, dotée d'un four à pain, pourrait laisser penser qu'il s'agissait, à l'origine, d'une sorte de maison fortifiée comme il en existait dans certains hameaux. Le nom que lui attribuait la tradition conforterait cette hypothèse.

Morel Jean était propriétaire de la maison n° 1 qui bien plus tard, échut à la famille Garbil, puis ensuite Royer.

Danizet Etienne possédait la maison n°2 et n°3 qui resta dans cette famille jusqu'au décès de Marius vers 1968, aujourd'hui maison Tronchon

La maison n°5 où nous trouvons Libercier J.B., a cédé la place à un jardin. Le n°4 appartenait à Rival Vital et fut acquis par la même famille Libercier qui l'agrandit sensiblement.

La n°7, jadis de Baroux Jacques, scieur de long, et la maison voisine, mitoyenne, n°8 des héritiers de Dupin Dominique, se trouvent aujourd'hui regroupés et appartiennent à Aubert Jean. Ce fut, à la Breure, le berceau de cette famille, vers 1847.

Mey Mathieu, en 1824, était maître du n°9. Mey Antoine, un descendant, l'était encore en 1974, et Madame Fusil, sa petite fille, l'est à son tour aujourd'hui.

Les n° 10 de Faye Etienne et n°11 de Parat Claude, il y a deux siècles, furent regroupés et récemment acquis par Dominique et Isabelle Frécon.

Les numéros 12 de Perret Michel et n°13, n°14 et n°15 de Charet J. Pierre ont disparu en tant qu'habitations et été remplacés par des bâtiments agricoles

La maison n°16 de Balet Jean a été démolie il y a quelques années.

Le n°17 du même propriétaire, a été rénové et agrandi ; il appartient à Gallon Jean.

Le n°18, des demoiselles Tricaud de Viverols, a été profondément remanié. Après avoir appartenu à la famille Guillot Lagnier, il est devenu résidence Pagès. Sur le pré qui lui faisait face, de l'autre côté du chemin, et qui appartenait également aux demoiselles Tricaud, a été édifiée la maison Gonnet, aujourd'hui propriété Chataing Libercier. On ignore si ces demoiselles étaient apparentées avec le notaire Tricaud de Viverols.

Mey Laurent possédait autrefois le n°19, qui, après modifications, échut à Rey Philippe, alors que les n°20 et n°21 de Ferry Marguerite, veuve Gonnet et Ferry Jean lui appartiennent également.

Le n°25, jadis de Chouvelon Claude, acquis par Gallon Marcel, a été racheté, très récemment par Folléat Hervé et Devin Séverine. Il est en cours de réhabilitation

A Rival Barthélémy appartenait le n°24, aujourd'hui disparu, tout comme les n°22 de Genevrier Benoîte, veuve Varagnat, n°23 et n°26 de Drevet Antoine, scieur de long. La construction Dupin Jean, actuellement Stiévenard, s'est élevée sur ces emplacements.

Le n° 27, autrefois propriété de Vignal Jeanne, veuve Désolme, appartient à la famille Saby André. Le bâtiment principal -avec toiture à quatre pans- n'a pas subi de modifications et porte allègrement ses deux siècles d'existence, sans prendre de ride.

Faye J. B. était propriétaire des n°28 et n°29 ; le premier fut dévolu à Drevet J.B., puis Théoleyre Maurice, le second à Roberton Marius, menuisier à Usson et à ses filles : Mesdames Bolénor et Bayet. Cette dernière propriété comportait également un four à pain.



La chapelle du hameau, n° 30, avec sa façade en pierres de taille, date de 1815. Propriété des habitants du hameau, elle occupe un terrain vendu par Barou André. A l'origine, simple bâtiment rectangulaire, elle ne présentait pas d'abside. Cette dernière remonte à 1872. Le clocher et la toiture ont été restaurés récemment. Sur la commune d'Usson, seuls Chambriac, Lissac et la Breure possèdent une chapelle.

La maison Charet/Barjon, aujourd'hui Raclet, s'est édifiée sur un terrain appartenant à Vignal Jeanne, par ailleurs déjà propriétaire dans le hameau. Celle de Collard/Charet, restée dans la famille, a été construite sur un jardin de Gratas André de Pommiers d'Apinac et un autre jardin de Balet déjà cité. La maison Libercier J.B./Faveyrial J. a pris place sur un champ appartenant à ce premier propriétaire et sur des jardins acquis de Parat Claude, Balet J.Pierre et Faye Claudine, veuve Dupin ; celle de Parat/Gallon sur des terrains de Charet Jean et Danizet Etienne ; celle de Rival Joannès puis Philippe et présentement Courtinel Nicole sur une parcelle des demoiselles Tricaud de Viverols ; enfin la maison Gallon Basile puis René sur des emplacements de Faye J.B. et Balet Jean. Ces dernières constructions ne figurent pas sur le plan qui date de 1824, car plus récentes.

Un nom de famille du lieu éveille la curiosité. Clada Briasse et son époux Pierre de la Faye vivaient à la Breure en 1684. Or, sur ce territoire du hameau existe un lieu-dit : " Les Briasses ". Le nom de famille a peut-être été tiré du nom de lieu. Selon Marguerite Gonon, historienne, qui a longuement étudié le patois et les noms de famille foréziens, Briasse proviendrait tout simplement de Bruyère, ancien nom de notre hameau.

Autre motif de curiosité : pour quelle raison les gens des environs appelaient-ils ceux de la Breure les " piquas fios ", autrement dit les pique-feu ? Ce sobriquet n'a pas été donné par hasard. La question reste posée.

On peut aussi faire ressortir un événement à coup sûr douloureux pour le hameau : le 8 juillet 1753, un dramatique incendie anéantit quatre maisons et les familles sinistrées furent celles de Jean Blanc, Antoine Danizet, Claude Mey et Françoise Coinac. Sans être affirmatif, on peut penser qu'il s'agit des n°2, n°7, n°8 et n°9 sur le plan où l'on retrouve, 50 ans plus tard, les noms de Mey et Danizet et où trois des maisons étaient mitoyennes. Par ailleurs, des pierres noircies et brûlées sont encore visibles dans certains murs. Quelle fut l'origine du sinistre ? On l'ignore encore. Ce qui est certain, c'est que le 8 juillet, la récolte de foin était avancée, que granges et hangars devaient être copieusement garnis et de ce fait particulièrement vulnérables. Le feu trouvait donc, en l'occurrence un élément de choix dans le fourrage et combattre le sinistre, dans ces conditions, dut se révéler très difficile.

Les quatre sinistrés, complètement ruinés, en furent réduits à présenter aux autorités d'Auvergne une supplique collective, tendant à obtenir, à titre exceptionnel, la dispense du paiement de l'impôt. Le hameau dispose d'une copie de cette lettre. On ne sait si cette dernière obtint gain de cause.

Il n'est pas inutile d'ajouter que cette époque fut particulièrement défavorisée par les conditions atmosphériques. Voici quelques notes communiquées par Alphonse de Saint Pulgent, membre de la Diana de Montbrison : "Les blés gelèrent en 1749 à Usson, le jour de l'Ascension, la veille et le lendemain. Le 9 juin suivant, il tomba à Usson beaucoup de neige qui renversa tous les blés, les enterra en partie, et le 28 juin qui suivit, il fit beaucoup de neige et gela très fort. La récolte fut très modique dans toute la montagne. En 1753, 1754 et 1755, la taille, impôt qui pesait essentiellement sur les paysans, fut augmentée de façon considérable. Le mardi 28 juin 1757, la grêle tomba, à 1 heure de l'après-midi, pendant une demi-heure avec tant d'abondance et accompagnée d'un si grand vent que l'entière récolte des environs d'Usson fut perdue."

Ces quelques détails prouvent que les caprices du temps ne datent pas d'hier, même si actuellement, ils sont de plus en plus fréquents.

Voici donc rapidement esquissée une vue rétrospective du plus grand hameau de la commune d'Usson-en-Forez : la Breure, jadis dénommée la Brueyre comme l'attestent certains documents notariés antérieurs à la Révolution Française. Si ce modeste travail de recherche satisfait la légitime curiosité de quelques uns des habitants du hameau et soulève un instant le voile derrière lequel s'estompe chaque jour un peu le souvenir de nos anciens, il aura pleinement atteint son but.

A la Breure, le 10 février 2004, Robert Jean Baptiste